

# Résumé

## **Sailing in Concert: The Politics and Strategy of Canada-US Naval Interoperability**

Joel J. Sokolsky

À l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, la Marine canadienne est là où on la retrouve de manière constante depuis sa fondation au début du 20<sup>e</sup> : naviguant loin de son port d'attache, de concert avec ses principaux alliés au sein de coalitions maritimes multilatérales.

Conformément à la politique que suit le Canada depuis 1994 en matière d'affaires étrangères et de défense de même qu'à la stratégie adoptée par les Forces canadiennes, la marine du Canada s'efforce de réaliser l'interopérabilité avec la marine américaine et les marines de divers pays partageant les mêmes vues. L'interopérabilité comporte plusieurs facettes : elle peut être technique, opérationnelle et politique. Dans son expression la plus parfaite, elle permet aux forces navales de plusieurs pays de fonctionner à l'unisson, comme une seule et même unité. Comme il est dit de manière explicite dans *Point de mire*, son dernier énoncé de stratégie, c'est ce que la Marine canadienne cherche à faire avec la Marine américaine.

La stratégie nationale et navale des États-Unis vise elle aussi l'interopérabilité avec les alliés. Au cours des dix dernières années, la Marine américaine a pris le parti, plutôt que de livrer combat en mer, d'étaler sa force en se postant au large des régions en proie à des conflits dans lesquels les États-Unis ont des intérêts en jeu. L'interopérabilité est l'un des nombreux outils dont les États-Unis se servent pour exercer leur prédominance dans le monde. Ainsi, bien que Washington encourage et suscite les contributions de la Marine canadienne, et tout aussi utiles que ces contributions puissent se révéler sur le plan tactique ou opérationnel dans des situations précises, cela ne donnera vraisemblablement pas plus de voix ou de poids à Ottawa dans les décisions politiques ou stratégiques d'envergure. C'est en cela que résident les véritables craintes en matière de souveraineté lorsqu'on parle d'interopérabilité, et non pas parce que celle-ci empêche le Canada de prendre des décisions indépendantes. La décision de naviguer avec la flotte américaine appartient au Canada, tout comme le Canada a le loisir de choisir son rôle et sa mission au sein des forces alliées. Mais une fois que la décision a été prise et que les forces navales canadiennes sont en mer, Ottawa cède effective-

ment une part de son indépendance et ses options politiques s'en trouvent réduites. Cela va de soi ; sinon, l'interopérabilité avec la Marine américaine ne serait pas à l'avantage des États-Unis. Tant que le Canada se montrera intéressé à jouer un rôle dans les affaires internationales et tant que la Marine constituera un moyen pour défendre ce rôle, il subsistera toujours une certaine tension entre la stratégie et la politique de l'interopérabilité avec la Marine américaine. Il s'agit là d'une situation courante, situation qu'on peut tenir en main en exerçant une étroite surveillance politique.

À la suite des événements du 11 septembre 2001, les accès par mer au territoire américain revêtent une plus grande importance. Par rapport aux opérations à l'étranger, le Canada bénéficie de moins de latitude pour décider d'agir ou non en interopérabilité avec la Marine américaine dans les eaux qui baignent le continent nord-américain. Alors que Washington contemple la meilleure façon d'organiser et de consolider sa défense aérienne, terrestre et maritime, le rôle de la Marine canadienne pour assurer la sécurité de l'Amérique du Nord est appelé à soulever des questionnements en matière de souveraineté. Ici encore, le Canada se retrouve en territoire familier, et pas seulement parce qu'il s'agit de ses propres eaux. Le maintien de la collaboration pour assurer la sécurité du continent constitue un élément essentiel de la politique canadienne en matière d'affaires étrangères et de défense depuis plus de 50 ans, comme en témoignent le traité de Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de nombreuses ententes navales bilatérales.

Même si la traversée est parfois houleuse, particulièrement en cette époque mouvementée que nous vivons, Ottawa a toute l'expérience voulue pour maintenir le cap au fil des dilemmes politiques que suscite l'interopérabilité, tant à l'étranger qu'au pays, de manière à protéger et à favoriser les intérêts des Canadiens. L'expertise de calibre internationale qui est celle de la Marine canadienne, combinée à une surveillance méticuleuse et soutenue sur le plan politique, peuvent faire de l'interopérabilité avec la Marine des États-Unis la figure de proue de la politique canadienne en matière de sécurité.